

Compte-Rendu Réunion de Bureau CD23
18 décembre 2025



Membres élus présents en visio : François Le Caloch, Bastien Heinzlé, Éric Seince, Julien Borie, Sandra Pecyny, Charlie Hurion, Lucie Durin.

Ordre du jour :

- Démission de Julien Dagois et Réorganisation RH

Contexte :

Cette réunion traite principalement de la gestion des ressources humaines au sein du comité, déclenchée par la démission soudaine Julien. Les discussions portent sur les réactions à son départ, l'impact sur les projets en cours, et la recherche urgente d'une solution de remplacement. Plusieurs candidats potentiels sont évalués (notamment Damien Minko Mve, Axel Dardaillon), avec leurs avantages et inconvénients. Les participants planifient la réorganisation des tâches, notamment pour alléger la charge de l'employé restant, Quentin, et préparent le processus de recrutement pour deux nouveaux postes afin de restructurer durablement l'équipe.

Julien a annoncé sa démission de manière directe et inattendue samedi matin vers 9h35.

L'annonce a rapidement circulé parmi les membres présents, provoquant une réaction émotionnelle chez certains. La raison du départ est multiple : décès de sa grand-mère, maladie de sa mère et volonté de retrouver des horaires de bureau.

Les membres du bureau expriment un choc, soulignant ses qualités humaines et professionnelles. Il est décrit comme empathique, pédagogue, fédérateur et essentiel pour maintenir un lien solide avec les clubs.

Un préavis de deux mois est requis pour le départ de Julien, mais le GEIQ (son futur employeur) a émis le souhait de l'avoir à partir du 16 janvier

Quentin avait annoncé, en octobre 2025 son départ au 1er septembre 2026.

Le départ soudain de Julien met en évidence la fragilité de l'emploi au sein de la structure, même pour des personnes qualifiées et appréciées. Il est nécessaire de trouver un moyen de pérenniser l'activité et de mieux sécuriser les postes à l'avenir. La surcharge de travail pour Quentin, suite au départ de Julien, représente un risque important pour son bien-être et la continuité des projets.

Dernières missions de Julien :

Il est crucial de s'assurer que tous les dossiers de Julien soient bien transférés et accessibles, notamment sur Teams, avant son départ.

Julien s'est engagé à finaliser bénévolement l'encadrement des formations en cours (BF) après son départ, notamment les visites club de la dernière semaine de janvier.

La formation CS1, qui ne compte que deux inscrits, n'aura probablement pas lieu en Creuse cette année, les candidats s'ils le souhaitent, peuvent le passer en Haute Vienne.

Réorganisation des interventions :

Le départ de Julien nécessite une réorganisation des tâches.

Plusieurs pistes ont été évoquées :

Une solution rapide avec Damien Minkomve, ancien apprenti au comité et salarié à temps partiel au club de St Léonard de Noblat. François l'a contacté dans le courant de la semaine pour connaître son potentiel intérêt pour ce poste et obtenir son planning au sein du club.

En gardant le niveau d'interventions actuels : Si Damien conserve son poste au club, il ne peut reprendre que très peu d'interventions en journée compte tenu des trajets et cela impacte fortement Quentin.

En réduisant certaines interventions : l'intérêt de Damien devient très limité.

Cette piste du temps partiel est abandonnée.

Solution d'embauche :

Dans l'attente de trouver le ou la candidate, afin de ne pas surcharger Quentin, il faut abandonner certaines interventions : le mardi à la section de St Vaury, les jeudis et vendredis à Dun au collège, ne pas prendre d'interventions externes supplémentaires type OBE.

Les entraînements de sélection vont être également réorganisés pour soulager Quentin sur le week-end.

Décision :

Il est décidé de réduire des interventions ou d'en alterner, pour permettre de garder un niveau de qualité auprès des clubs, sections sportives et interventions externes, le temps de trouver un remplaçant à temps plein.

Face à l'absence de solution immédiate, la décision a été prise de publier les annonces pour les postes à pourvoir.

Le comité va publier deux fiches de poste simultanément et choisir un profil en fonction des candidatures reçues (profil « développeur », et un profil « technicien-formateur »). Les fiches de poste se trouvent en annexe du mail.

1 poste sera à pourvoir dès que possible, l'autre en septembre au départ de Quentin.

La Secrétaire Générale



Le Président

